

# FEUILLE DE ROUTE MEDICALE

Le protocole médical a été conçu pour améliorer la sécurité des compétiteurs et faciliter la communication entre les clubs organisateurs et la commission médicale.

Il consiste à disposer d'un chef de poste de secours présent en bord de piste avec le matériel de premiers secours nécessaire tout au long de la compétition. Celui-ci peut être assisté par des secouristes dans ses missions. L'équipe, comme le chef de poste, peuvent être modifiés au cours de la compétition.

- Le chef de poste reste l'interlocuteur privilégié de l'arbitre pour demander, si besoin, l'arrêt de la compétition en cas d'accident (arrêt qui doit être validé uniquement par l'arbitre).
- Il assure également la sécurisation de la zone d'accident ainsi qu'un premier bilan auprès de la victime afin d'alerter les secours.

L'objectif est de garantir que chaque événement dispose des moyens humains et matériels nécessaires pour intervenir efficacement en cas d'incident.

Cette feuille de route va vous accompagner dans la préparation de la compétition.

[Partie 1 : Club, organisateur compétition Annexe MED](#)

[Partie 2 : Chef de poste de secours](#)

## Partie 1 : Club organisateur de la compétition

En fin de la partie 1, vous trouverez le Google Forms qui devra être envoyé **avant la diffusion de l'annonce** de la compétition à la commission médicale (envoi automatique).

- Il sert à transmettre les informations à la commission médicale.
- Vous recevrez par mail une copie de votre envoi.
- Le Google Forms doit être **transmis par mail le plus tôt possible à l'arbitre et au chef de poste** et au plus tard le jour de la compétition.

### Liens du Google Forms en fin de la partie 1

#### A. Préparation

##### 1. Réflexion avant la compétition, avant de remplir le Google Forms

- Le type de compétition,
- Les informations sur le chef de poste de secours,
- Vos moyens et matériels pour le bon déroulement de la compétition,
- Information sur l'équipe de secours,
- Information sur l'hôpital et le centre de secours le plus proche.

*Pour rappel : le chef de poste n'est pas prévu pour assurer la gestion des secours de la partie publique.*

*Pour les ERP de type X, en cas d'événements à forte affluence ou soumis à déclaration en préfecture un **DPS** (dispositif prévisionnel de secours) peut être exigé par l'autorité compétente.*

## 2. Profil du chef de poste de secours :

Le chef de poste de secours est une personne formée aux gestes de secours et ayant une formation « Premier Secours Citoyen PSC » anciennement PSC1 minimum. De préférence ayant une profession dans le domaine de la santé. Celui-ci peut être assisté par des secouristes dans ses missions. L'équipe peut être remplacée au cours de la compétition.

## 3. Achat matériel de secours

Le gros matériel est facultatif.

Le petit matériel est **obligatoire**. Il est composé

- d'un sac de secours (le contenu du sac de secours est indiqué en D. ANNEXE MED ci-dessous)
- d'un défibrillateur en état de marche (qui peut être celui installé dans la patinoire).

Estimation sac de secours :

*L'ensemble des articles se situe autour de 70 à 110 €.*

*Estimations basées sur les prix moyens en pharmacie ou dans des magasins spécialisés.*

*Ce sac peut être acheté avec plusieurs clubs de la même patinoire ou ligue. Il est obligatoire le jour de la compétition.*

## **B. Le jour de la compétition**

- Transmettre le Google Forms **par mail le plus tôt à l'arbitre et au chef de poste** et au plus tard le jour de la compétition.
- S'assurer de l'ouverture du poste de secours par le chef de poste en début de chaque jour de compétition.
- S'assurer de la présence du chef de poste ou d'un secouriste en bord de piste tout au long de la compétition (sportif(s) sur glace).
- Les numéros des personnes présentes à contacter en cas de secours doivent être inscrits sur la porte de l'infirmerie.
- Le chef de poste doit recontacter le SAMU pour tout changement de chef de poste de secours afin de mettre à jour le numéro de téléphone ou prévoir un téléphone unique sur toute la durée de la compétition.



**C. Liens du Google Forms ;**

<https://forms.gle/mmfSxfsqUxTHJh668>

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

- **Docteur Catherine Mansard**, médecin fédéral : 06 16 71 53 21  
[cmansard@ffsg.org](mailto:cmansard@ffsg.org)
- **Guillaume Ribéron**, assistant médecin fédéral : 06 62 81 95 68  
[guillaume@hotmail.fr](mailto:guillaume@hotmail.fr)

**D. ANNEXE MED : Sac ou kit premier secours **obligatoire, complet et date de péremption correcte****

- 2 Paires de crampons
- 1 Boite de compresse non stérile
- 5 Paquets de compresses stériles (dimension 10x10)
- 5 Pansements absorbants
- 10 Bouchons pour épistaxis ou coalgan
- Petits pansements différentes tailles
- 1 Pansement compressif d'urgence (facultatif)
- 10 Sérum physiologique en unidoses
- 10 Biseptine unidose
- 2 Grandes bande 10 cm
- 1 Rouleau Bande autoagrippant
- 1 Rouleau de sparadrap
- 5 Draps d'examen
- 1 Boîte de gants non stérile (taille L)
- 1 Boîte de masque chirurgical
- 5 Couverture de survie ou bactériostatique
- 1 Boite de mouchoirs
- 2 Sacs DASRI (sac jaune : Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux)



## **Partie 2 : Chef de poste de secours**

En tant que chef de poste de secours

- vous accompagnez le club à la bonne organisation de la compétition sur la partie médicale.
- Lors de la compétition vous êtes l'interlocuteur privilégié de l'arbitre afin d'effectuer si besoin une demande d'arrêt de la compétition en cas d'accident. Cet arrêt doit être validé uniquement par l'arbitre.
- Vous assurez la sécurité de l'accident.
- Vous effectuez un premier bilan au contact de la victime pour alerter au mieux les secours.
- Vous devrez renseigner un rapport d'incident qui sera transmis à la commission médicale via Google Forms. (Lien en bas de Partie 2).
- Une équipe de secouristes peut vous assister dans vos missions. L'équipe peut être remplacée au cours de la compétition.
- Le chef de poste peut être remplacé (reprendre la procédure d'ouverture du poste de secours)

**Cette feuille de route décrit les actions à effectuer en qualité de chef de poste de secours.**

### **A. cf le contrat page 27/49 : Responsabilité civile médicale :**

« Cette assurance garantit l'assuré et les professionnels de santé mandatés par l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile et/ou administrative qui peuvent leur incomber en raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs à des dommages corporels et matériels garantis, subis par les personnes accueillies à la suite d'erreurs ou fautes professionnelles commises dans les diagnostics, prescriptions, soins et traitements. »

*La commission médicale est à votre disposition pour tout renseignement*

### **B. Avant la compétition**

- Accompagner le club organisateur à renseigner le Google Forms organisateur à envoyer à la commission médicale.
- S'assurer (en présentiel ou Visio) de la présence et le bon état du matériel coché dans la feuille de route du club (sac premier secours et défibrillateur obligatoire).

### **C. Le jour de la compétition**

Dès le début de chaque journée de compétition, le chef de poste doit s'assurer que le réseau téléphonique soit disponible dans l'établissement et doit effectuer une ouverture de poste de secours au SAMU (15), au minimum, de préférence avec son téléphone personnel, avec les informations suivantes :

- Informer de la manifestation sportive (préciser si internationale),
- Le lieu (commune et numéro de rue de la patinoire),



- Le nombre de secouristes,
- Extraction de glace possible ou non,
- Évacuation en milieu hospitalier possible ou non,
- Nombre de sportifs / public.

*Lors de cet appel, SAMU (15) conserve les informations en lien avec le numéro de téléphone, c'est pourquoi il est important d'utiliser ce même téléphone en cas d'accident pour éviter une perte de temps à redonner ces informations.*

- Vérifier que les numéros des personnes présentes à contacter en cas de secours sont inscrits sur la porte de l'infirmierie.
- Vérifier l'ouverture de l'infirmierie.
- Vérifier si le matériel attendu est complet et en bon état.
- Vérifier la présence et le fonctionnement du moyen de communication (talkie-walkie à canal unique) à chaque changement de jury.
- Prendre contact avec l'arbitre pour signaler sa présence et se mettre en accord sur la manière (moyen de communication) de réaliser la demande d'arrêt de l'épreuve.
- Recontacter le SAMU (15), au minimum, pour tout changement de chef de poste de secours afin de mettre à jour le numéro de téléphone ou prévoir un téléphone unique sur toute la durée de la compétition.
- Rester en bord de piste tout au long de la compétition (quand les sportifs sont sur la glace).

**D. Effectuer une demande d'arrêt de l'épreuve en cas de :**

- Saignement,
- Vomissement,
- Traumatisme crânien,
- Traumatisme du rachis,
- Troubles neurologiques,
- Perte de connaissance,
- Restant au sol plus de 10s après une chute sans signe de reprise du programme,
- Tout autre cas mettant en danger la santé du compétiteur.

**E. Après validation de l'arrêt de la compétition par l'arbitre**

- Protéger la zone de l'accident,
- Se rendre au contact de la victime et effectuer un bilan, (mettre des crampons pour tout déplacement sur glace),
- Effectuer les gestes d'urgence en cas de nécessité,
- Définir la nécessité et les moyens d'une éventuelle évacuation,
- Contacter les secours si nécessaire (intervention ou conseil médical).
- En cas d'intervention, prendre l'identité de la victime et les informations nécessaires au rapport d'incident chef de poste de secours (Google Forms).



- Rappeler au club d'appartenance de la victime de réaliser la déclaration d'accident auprès de l'assurance de la FFSG sous les 48h.

**F. Rapport d'incident chef de poste de secours (via Google Forms) :**

- Identité du chef de poste,
- Identité de la victime,
- Cause de demande d'arrêt du programme,
- Demande honorée ou non,
- Prise en charge par l'équipe présente,
- Prise en charge par un service de secours (pompiers, SAMU...),
- Transport en milieu hospitalier.
- Transmettre les informations à l'arbitre pour la réalisation de son rapport **sans compromettre le secret médical.**

**G. Après la compétition**

- Renseigner le « Rapport d'incident chef de poste de secours » (lien) en cas de demande d'arrêt de l'épreuve ou en cas de toute intervention.
- La fiche forfait sera remplie par l'arbitre.
- Le rapport devra être renseigné dans un délai maximum de 24h après la compétition.

**H. Lien :**

<https://forms.gle/4U9CzoMVKXMarpy18>

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

- **Docteur Catherine Mansard**, médecin fédéral : 06 16 71 53 21  
[cmansard@ffsg.org](mailto:cmansard@ffsg.org)
- **Guillaume Ribéron**, assistant médecin fédéral : 06 62 81 95 68  
[guillaume@hotmail.fr](mailto:guillaume@hotmail.fr)